République Islamique de Mauritanie **Honneur- Fraternité- Justice**

000729

Ministère des Finances

Visas :

D.G.L.T.E.J.O	DGB	CFE

Arrêté n°_____/MF/DGB/2020 Portant modification des dispositions de l'article premier de l'arrêté n°619/MF/DGB/2020 du 11 août 2020 portant délégation de signature des comptes d'affectations spéciales (CAS)

Le Ministre des Finances,

- *Vu la loi organique n° 2018/039 du 09 octobre 2018 abrogeant et remplaçant la loi n°78/011 du 19 janvier 1978 portant loi organique relative aux lois de finances ;*
- *Vu l'ordonnance n° 2006-049 du 28 décembre 2006 modifiant l'ordonnance n° 89-012 du 23 janvier 1989 portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;*
- *Vu le décret n° 157 – 2007 du 06 septembre 2007 relatif au conseil des ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres,*
- *Vu le décret n° 155/2020/PR du 09 août 2020 portant nomination des membres du gouvernement ;*
- *Vu le décret n° 349-2019/P.M du 09 septembre 2019 fixant les attributions du Ministre des Finances et l'organisation de l'administration centrale de son Département ;*
- *Vu l'arrêté n°619/MF/DGB/2020 du 11 août 2020 portant délégation de signature des comptes d'affectations spéciales (CAS)*

Arrêté :

Article premier : Les dispositions de l'article premier de l'arrêté n°619/MF/DGB/2020 du 11 août 2020 portant délégation de signature des comptes d'affectations spéciales (CAS), sont modifiées ainsi qu'il suit :

Article premier (nouveau) : Le pouvoir d'ordonnancement des comptes d'affectations spéciales est délégué aux ordonnateurs des Ministères de tutelle concernés ;

Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté, notamment celles de l'arrêté n°619/MF/DGB/2020 du 11 août 2020 portant délégation de signature des comptes d'affectations spéciales (CAS) ;

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie

Fait à Nouakchott, le 25 SEPT 2020

Mohamed Lemine OULD DHEHBY

Ampliation

PM	2
MSG/PR	2
MF	2
IGE	2
DGLTEJO	2
CF	2
DGB	2
DGTCP	2
JO	2